



# Le RARRe

RAPPORT  
ANNUEL SUR LES  
RISQUES ET LA  
RESILIENCE

Jeu de cartes  
des 44 risques du RARRe  
dans l'aire grenobloise



Illustration Lou Herrmann - ©Atelier des Futurs de l'aire grenobloise, RARRe



À vous  
de jouer !

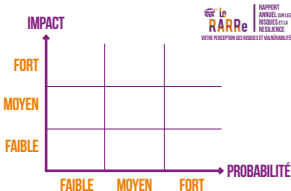


## Règles du jeu

(pour commencer / vous sensibiliser)

**Quels sont les risques les plus probables / les plus impactants pour votre territoire ou projet à horizon 10-15 ans ?**

Vous avez 20 minutes pour placer les cartes risques sur la matrice « probabilité - impact ».



Notre approche grenobloise oublie des risques qui concernent votre territoire ? Ajoutez-les !

**À l'issue de ce travail, indiquez les risques que vous jugez les plus préoccupants et la teneur des débats à votre table.**

## Pour aller plus loin

(répondre à une question, nourrir un diagnostic, évaluer une stratégie...)

**Programmer deux temps de jeu sur la matrice « probabilité - impact » :**

- > « situation actuelle » (les risques déjà là et leurs impacts présents)
- > « situation future » (le risque va t'il s'aggraver et ses impacts vont-ils évoluer ?)

**Possibilité de préciser la notion d'impact en la dissociant en plusieurs composantes :**

- (1) Le nombre de personnes touchées.
- (2) La gravité (le niveau de dommage sur les personnes touchées).
- (3) Les inégalités d'exposition : est-ce que le risque touche plus fortement certaines catégories sociales, certains territoires ?

**Possibilité de préciser le niveau de maîtrise**

(actions existantes pour limiter / atténuer le risque) et **prendre en compte ce niveau de maîtrise** (actuel et futur) dans l'évaluation des impacts.



Les manifestations locales du changement climatique, des pertes de biodiversité, du franchissement des limites planétaires... viennent :

- > aggraver certains risques naturels (grands feux, crues torrentielles, canicules)
  - > fragiliser des filières agricoles ou économiques (ski / tourisme)
- > réduire les capacités locales de production énergétique (ex. hydroélectricité et refroidissement des centrales nucléaires impactées par la baisse du débit des cours d'eau)
- > fragiliser les milieux naturels ou induire de multiples conséquences sanitaires
- > ...



A1. HAUSSE DES CATASTROPHES NATURELLES LIÉES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



A5. DÉGRADATION DES MILIEUX NATURELS ET DES SERVICES QUI Y SONT LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE & AUX POLLUTIONS

**RISQUES & FRAGILITÉS LIÉS AU  
CHANGEMENT CLIMATIQUE, AUX  
POLLUTIONS, À L'EFFONDREMENT  
DES ÉCOSYSTÈMES ET AUX  
CATASTROPHES NATURELLES OU  
TECHNOLOGIQUES**



A1

## Hausse des catastrophes naturelles liées au changement climatique (ex. incendies, inondations, sécheresses, canicules...)

Dans l'aire grenobloise, les sécheresses, canicules et feux de forêt pourraient atteindre des ampleurs inédites jusque-là. Les risques de crues torrentielles, de chute de blocs, de glissements de terrain ainsi que de retrait-gonflement des argiles pourraient augmenter.

Inversement, le risque d'avalanche devrait diminuer notamment en dessous de 2 000 m.

On note enfin des incertitudes sur l'aggravation ou non du risque de crues des grandes rivières.

En savoir plus :  [www.aurg.fr](http://www.aurg.fr) / l'Atelier des Futurs



## A1. HAUSSE DES CATASTROPHES NATURELLES LIÉES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



A2

## Fragilisation de filières économiques ou énergétiques liée au changement climatique

Dans l'aire grenobloise, les stations de ski de moyenne montagne souffrent du manque d'enneigement. Les productions hydroélectrique et agricole sont impactées par les épisodes de sécheresse. La filière bois dépend très fortement du sapin et de l'épicéa dont la pérennité est remise en cause.

En l'absence de mesures d'adaptation, les constats actuels s'aggraveront et pourraient s'étendre à d'autres secteurs d'activités.

En savoir plus :  [www.aurg.fr/](http://www.aurg.fr/) / l'Atelier des Futurs



**A2. FRAGILISATION DE FILIÈRES ÉCONOMIQUES OU ÉNERGÉTIQUES LIÉE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**



## Dégradation de l'état de santé des populations (crises climatique et environnementale, pollutions)

Dans l'aire grenobloise, les effets sanitaires des vagues de chaleur vont probablement s'étendre au regard de projections climatiques. Le réchauffement climatique pourra générer une exposition croissante aux pollens et le développement des allergies associées. Il est probable que les maladies émergentes dues aux tiques et moustiques tigre s'enracinent.

On peut en revanche penser que la pollution atmosphérique va continuer à diminuer.

Seront également à surveiller les conséquences sanitaires des résidus de pesticides (même si leur usage local est inférieur à la moyenne nationale).

En savoir plus :  [www.aurg.fr](http://www.aurg.fr) / l'Atelier des Futurs



## A3. DÉGRADATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES POPULATIONS (CRISES CLIMATIQUE & ENVIRONNEMENTALE, POLLUTIONS)

## Dégradation de la qualité de vie en ville liée au changement climatique et aux pollutions

Dans l'aire grenobloise, l'îlot de chaleur urbain est un facteur majeur de dégradation de la qualité de vie en ville dans un contexte de changement climatique.

Si les actions d'adaptation / atténuation sont connues il n'est pas certain qu'elles puissent être déployées suffisamment vite par rapport au rythme de progression des températures. L'enjeu d'adaptation des logements pour améliorer leur confort d'été est majeur.

En savoir plus :  [www.aurg.fr](http://www.aurg.fr) / l'Atelier des Futurs



**A4. DÉGRADATION DE LA QUALITÉ DE VIE  
EN VILLE LIÉE AU CHANGEMENT  
CLIMATIQUE & AUX POLLUTIONS**



A5

## Dégradation des milieux naturels et des services qu'ils rendent

(ex. épuration de l'eau et de l'air, rafraîchissement...)

Dans l'aire grenobloise, les forêts sont fragilisées par la hausse des températures, les épisodes de sécheresse et la prolifération des ravageurs. On note également une diminution des populations d'insectes, d'oiseaux, de reptiles, de chauves-souris.

Toutefois, l'aire grenobloise dispose de facteurs de résilience du fait de l'importance et de la diversité des espaces naturels et des réservoirs de biodiversité, des pratiques agricoles moins intensives qu'ailleurs.

En savoir plus :  [www.aurg.fr](http://www.aurg.fr) / l'Atelier des Futurs



**A5. DÉGRADATION DES MILIEUX NATURELS ET DES SERVICES QU'ILS RENDENT LIÉE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE & AUX POLLUTIONS**

A6

## Réduction des capacités locales de production agricole & alimentaire

Des filières agricoles déjà impactées par le changement climatique et les difficultés économiques : réduction du nombre d'exploitations agricoles, baisse des surfaces.

En l'absence d'évolutions fortes des pratiques, les difficultés actuelles risquent de s'aggraver en particulier à cause du changement climatique.

On peut toutefois noter des facteurs de résilience locale : agriculture plus diversifiée qu'ailleurs, recours important aux circuits courts de vente, inscription dans des labels de qualité et politique de soutien à l'installation...

En savoir plus :  [www.aurg.fr](http://www.aurg.fr) / L'Atelier des Futurs



## A6. RÉDUCTION DES CAPACITÉS LOCALES DE PRODUCTION AGRICOLE & ALIMENTAIRE



A7

## Risques technologiques & industriels

(ex. accident majeur sur  
une plateforme industrielle,  
rupture de barrage...)

L'aire grenobloise est exposée à de nombreux  
risques technologiques : accidents industriels  
(21 établissements relevant de la directive  
Seveso 3), nucléaires, ruptures de barrage,  
transports de matières dangereuses,  
pollutions des sols...

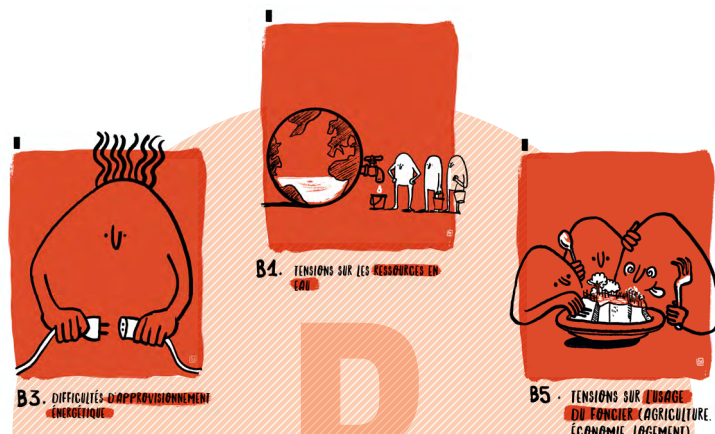
En savoir plus :  [www.aurg.fr/](http://www.aurg.fr/) / l'Atelier des Futurs



**A7. RISQUES TECHNOLOGIQUES &  
INDUSTRIELS**



Nous explorons ici les risques de ruptures des approvisionnements en ressources majeures (eau, alimentation, énergies, matières premières) ou d'interruption des réseaux de transports et de télécommunication.



# RISQUES & FRAGILITÉS PORTANT SUR LA DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES ET LE FONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX

## B1

# Tensions sur les ressources en eau

L'allongement des épisodes de sécheresse et de fortes chaleurs impacte de plus en plus le niveau des cours d'eau et des nappes phréatiques. Ces épisodes peuvent déjà induire des ruptures très localisées d'approvisionnement en eau potable et restreindre sensiblement les possibilités d'irrigation des cultures. Les perspectives climatiques laissent augurer d'une aggravation sensible de ces difficultés.

Se pose également la question des capacités d'investissement pour moderniser les réseaux d'eau potable.

Enfin dans certains secteurs, des nappes ou des cours d'eau peuvent être pollués (nitrates, pesticides, rejets industriels).

En savoir plus :  [www.aurg.fr](http://www.aurg.fr) / L'Atelier des Futurs



## B1. TENSIONS SUR LES RESSOURCES EN EAU



## B2 Difficultés d'approvisionnement alimentaire

Les difficultés d'accès à l'alimentation s'aggravent depuis 2020 pour les populations en situation de précarité financière.

Si l'approvisionnement repose essentiellement sur des chaînes de distribution globalisées, le simulateur PARCEL\* permet d'estimer que l'aire grenobloise pourrait nourrir 65 % de sa population si ses surfaces agricoles étaient réorientées vers la réponse aux besoins locaux, sur la base des régimes alimentaires et pratiques agricoles actuelles. Toutefois cette simulation ne prend pas en compte l'impact du changement climatique et des difficultés économiques qui impactent l'agriculture.

\*parcel-app.org.

En savoir plus :  [www.aurg.fr](http://www.aurg.fr) / l'Atelier des Futurs



## B2. DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE



B3

## Difficultés d'approvisionnement énergétique

En 2020, la production locale couvrait moins de 30 % des besoins énergétiques de l'aire grenobloise. Pour les carburants, produits pétroliers et le gaz (54 % de la consommation locale d'énergie), la production locale est nulle ou insignifiante.

La production électrique locale couvre plus de la moitié des besoins et celle de biomasse solide (bois-énergie) 70 %. Toutefois, les épisodes de sécheresse impactent la production hydroélectrique ; et la filière bois-énergie est pénalisée par le changement climatique, les insectes ravageurs et les incendies de forêt.

Enfin le fonctionnement des marchés de l'énergie expose les ménages, les entreprises et les collectivités à une forte variabilité des prix.

En savoir plus :  [www.aurg.fr](http://www.aurg.fr) / l'Atelier des Futurs



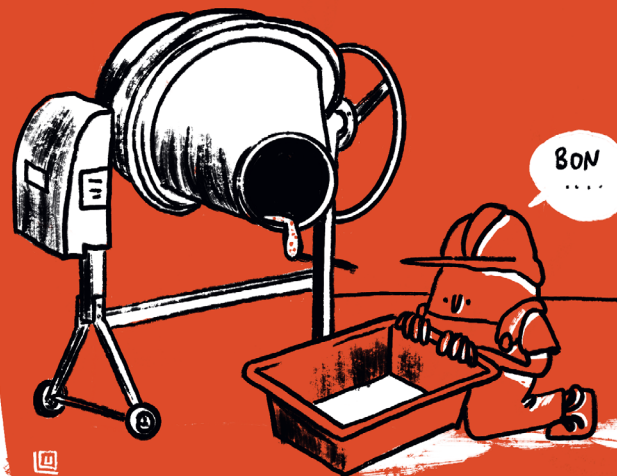
## B3. DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE



## B4 Difficultés d'approvisionnement en matériaux et matières premières

Les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondialisées liés à la crise de Covid-19 ou à la guerre en Ukraine ont pu entraîner des pénuries ponctuelles d'approvisionnement ou des fortes hausses de prix pour certains matériaux utilisés par le bâtiment et travaux publics, ou par certaines industries locales (ex. : semi-conducteurs, bois).

En savoir plus :  [www.aurg.fr](http://www.aurg.fr/) / l'Atelier des Futurs



## B4. DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT EN MATÉRIAUX ET MATIÈRES PREMIÈRES



B5

## Tensions sur l'usage du foncier (agriculture, économie, logement)

Des tensions déjà constatées qui pénalisent l'accueil des entreprises et la production de logements sociaux ou abordables notamment dans la métropole grenobloise.

Un cadre réglementaire en évolution (division par deux du rythme de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2031, Zéro artificialisation nette en 2050) qui nécessite de passer d'un mode de développement urbain extensif à un mode de développement urbain plus intensif.

Ce changement de modèle se heurte potentiellement à de nombreux obstacles : acceptabilité sociale de la densification, coût du renouvellement urbain...

En savoir plus :  [www.aurg.fr](http://www.aurg.fr) / l'Atelier des Futurs



**B5** • TENSIONS SUR **L'USAGE**  
**DU FONCIER (AGRICULTURE,**  
**ÉCONOMIE, LOGEMENT)**

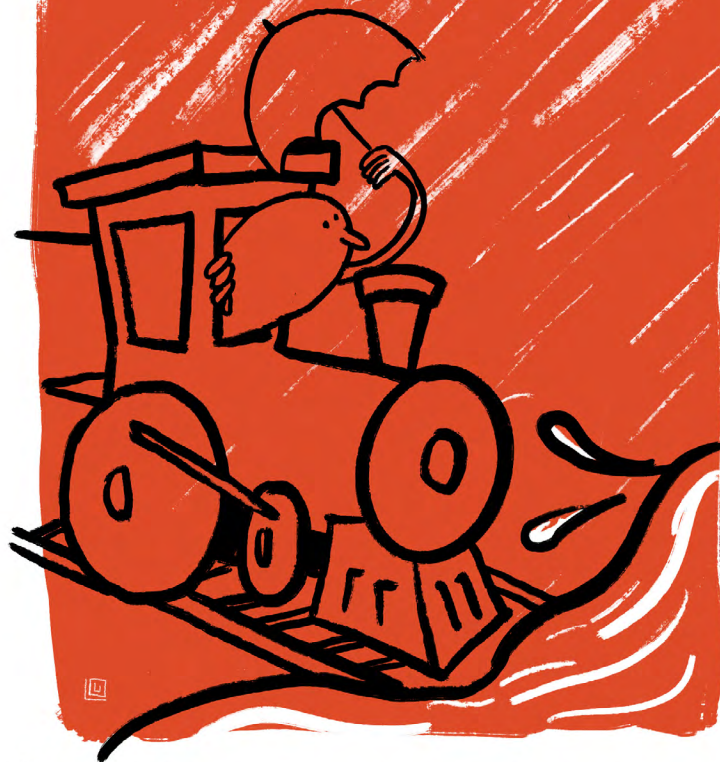
## Dégradation ou interruption des réseaux et infrastructures de transport

Les coulées de boue et glissements de terrains impactent régulièrement le réseau routier secondaire en montagne mais aussi des infrastructures plus importantes comme la voie ferrée Grenoble-Lyon coupée pendant plus d'une semaine en juin 2023.

Les canicules peuvent impacter l'alimentation électrique des tramways (ex. panne du 12 juillet 2023) ou provoquer des incendies perturbant la circulation (ex. août 2022 à Voreppe).

Enfin, de nombreux ouvrages d'arts et infrastructures vieillissent en raison d'un déficit d'entretien pouvant aller jusqu'à des risques de fermeture.

En savoir plus :  [www.aurg.fr / l'Atelier des Futurs](http://www.aurg.fr / l'Atelier des Futurs)



**B6. DÉGRADATION OU INTERRUPTION  
DES RÉSEAUX & INFRASTRUCTURES  
DE TRANSPORT**



**B7**

## Dysfonctionnement des réseaux de télécommunication (Internet, téléphone...) et cyberattaques

La digitalisation croissante de nos sociétés nous rend de plus en plus vulnérables aux cyberattaques et dysfonctionnement des réseaux de télécommunication. S'il n'existe pas de recensement local de ces vulnérabilités, la presse relaie régulièrement des événements de ce type dans l'aire grenobloise : attentat contre des antennes relais (2020), cyberattaques touchant des entreprises, collectivités ou services publics locaux.

En savoir plus :  [www.aurg.fr / l'Atelier des Futurs](http://www.aurg.fr / l'Atelier des Futurs)



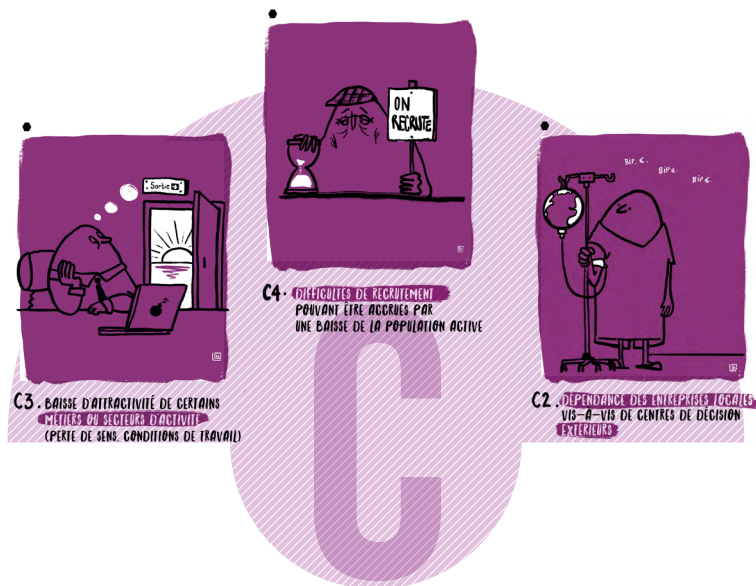
**B7. DYSFONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX  
DE TÉLÉCOMMUNICATION  
& CYBERATTQUES**



Ces risques portent sur le fonctionnement des entreprises et de l'activité économique locale dépendantes vis-à-vis des marchés et centres de décision extérieurs mais aussi de leur capacité à recruter ou fidéliser la main d'œuvre.

Pour mémoire, les risques relatifs à la disponibilité des ressources et réseaux critiques (famille B) ainsi que certaines conséquences du changement climatique (cf. risque A2) peuvent aussi impacter directement l'activité économique.

Enfin, la question plus globale des capacités à changer de modèle économique est évoquée dans la famille D – Risques & fragilités impactant la capacité d'action, d'anticipation et de transformation.



# RISQUES & FRAGILITÉS IMPACTANT L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



C1

## Crise économique

Si l'aire grenobloise a été touchée de manière plus importante que d'autres métropoles par la crise de 2008, elle a inversement mieux rebondi après la crise de Covid-19.

Toutefois, l'économie locale est marquée par la sur-représentation de certaines filières (numérique et micro-électronique, énergies renouvelables, mécanique et métallurgie, chimie-environnement, santé et med-tech...) et par la présence de très gros employeurs comme STMicroelectronics (7 000 salariés dans l'aire grenobloise en 2022). C'est une fragilité potentielle en cas de conjoncture défavorable pour eux.

Enfin, le tourisme de montagne et l'agriculture pourraient être fortement impactés par les conséquences du changement climatique.

En savoir plus :  [www.aurg.fr](http://www.aurg.fr) / l'Atelier des Futurs



**C1. CRISE ÉCONOMIQUE**



C2

## Dépendance des entreprises locales vis-à-vis de centres de décision extérieurs

19 % des salariés de la zone d'emploi de Grenoble travaillent dans une entreprise sous contrôle étranger, ce qui est nettement supérieur à la moyenne nationale. Cela peut représenter une fragilité potentielle notamment pour les secteurs d'activité les plus exposés à la concurrence internationale.

A contrario, de nombreuses entreprises (étrangères ou non) confortent leur implantation locale avec d'importants investissements récents ou en cours dans leurs sites industriels, de recherche ou leurs sièges régionaux).

En savoir plus :  [www.aurg.fr](http://www.aurg.fr) / l'Atelier des Futurs



Illustration Lou Herrmann - © Atelier des Futurs de l'aire grenobloise, RARRR

**C2. DÉPENDANCE DES ENTREPRISES LOCALES  
VIS-À-VIS DE CENTRES DE DÉCISION  
EXTERIEURS**

### C3

## Baisse d'attractivité de certains métiers ou secteurs d'activité

L'enquête IBEST 2018 souligne que 30 % des actifs de la métropole grenobloise sont insatisfaits de leur emploi en termes de rémunération et de conditions de travail.

Les travaux prospectifs soulignent que la recherche d'un travail porteur de sens et en adéquation avec ses valeurs personnelles constitue une tendance émergente.

Il faut toutefois relativiser la perception d'une grande démission des salariés à la recherche de sens ou de meilleures conditions de travail : malgré son augmentation depuis 2015, le taux de démission des salariés français n'a pas retrouvé son niveau d'avant 2008.

En savoir plus :  [www.aurg.fr / l'Atelier des Futurs](http://www.aurg.fr/l'Atelier-des-Futurs)



## C3. BAISSÉ D'ATTRACTIVITÉ DE CERTAINS MÉTIERs OU SECTEURS D'ACTIVITÉ (PERTE DE SENS, CONDITIONS DE TRAVAIL)

C4

## Difficultés de recrutement pouvant être accrues par une baisse de la population active

Dans l'enquête « besoins de main d'œuvre 2023 », les employeurs de l'aire grenobloise déclarent que plus de la moitié de leurs projets de recrutement non saisonniers se heurtent à des difficultés. Par ailleurs, de nombreux métiers sont en tension localement, des ingénieurs informaticiens aux assistants maternels en passant par les comptables.

Les perspectives nationales tablent sur la persistance ou l'aggravation des difficultés de recrutement en raison notamment d'un nombre élevé de départs à la retraite.

En savoir plus :  [www.aurg.fr / l'Atelier des Futurs](http://www.aurg.fr / l'Atelier des Futurs)

**C4. DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT  
POUVANT ÊTRE ACCRUES PAR  
UNE BAISSÉ DE LA POPULATION ACTIVE**





Ces risques font à la fois référence :

- > aux capacités d'action publique dégradées par la réduction des moyens humains et financiers ;
- > aux difficultés de coopération entre acteurs ou entre territoires ;
  - > à la difficulté des institutions (publiques ou privées) à susciter de la confiance ou de l'adhésion ;
- > aux difficultés d'appréhender les risques et changements en cours ou à passer à l'action pour y faire face



**RISQUES & FRAGILITÉS  
IMPACTANT LA CAPACITÉ  
D'ACTION, D'ANTICIPATION  
ET DE TRANSFORMATION**



D1

## Baisse des moyens humains et financiers dont disposent les acteurs publics

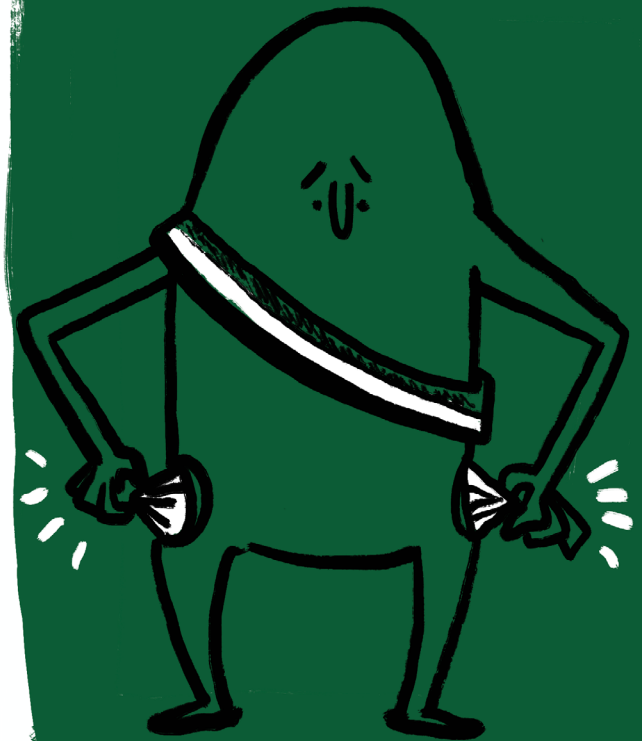
À l'échelle nationale, l'injonction aux économies budgétaires pèse sur la capacité des acteurs publics à répondre aux besoins sociaux et alimente la dégradation des services publics.

D'une manière générale, l'autonomie financière et fiscale des collectivités territoriales se réduit alors que leurs attributions augmentent et que l'État les incite à modérer leurs dépenses.

Il faut surveiller le décalage entre des dépenses croissantes (inflation, hausse du salaire des fonctionnaires et des taux d'intérêts...) et des recettes qui ne suivent pas au même rythme.

Enfin, les acteurs publics locaux peinent à recruter, ce qui pèse sur l'exercice de leurs missions.

En savoir plus :  [www.aurg.fr/](http://www.aurg.fr/) / l'Atelier des Futurs



**D1. BAISSÉ DES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS DONT DISPOSENT LES ACTEURS PUBLICS**



D2

## Manque de coopération entre acteurs, entre institutions, entre territoires

L'aire grenobloise fédère plus de 300 communes et 11 EPCI. Pour autant, il n'existe pas de structure de dialogue interterritorial et interinstitutionnel à cette échelle.

Les démarches de coopération qui existent sont à géométrie variable selon les objets (planification, mobilités, alimentation, déchets, développement économique, eau et assainissement...).

La principale scène d'échanges entre les territoires de l'aire grenobloise est le SCoT, qui associe sept des onze EPCI de l'aire grenobloise.

En savoir plus :  [www.aurg.fr/](http://www.aurg.fr/) / l'Atelier des Futurs



**D2. MANQUE DE COOPÉRATION  
ENTRE ACTEURS. ENTRE INSTITUTIONS.  
ENTRE TERRITOIRES**



D3

## Incapacité des acteurs publics ou privés à générer de la confiance ou de l'adhésion

En France, la défiance s'exprime notamment à l'égard des médias, des leaders politiques, du Gouvernement, des grandes entreprises ou de la justice. Inversement, les élus locaux, les petites entreprises, la gendarmerie et l'armée, la science et même la police, bénéficient d'un bon niveau de confiance (d'après le baromètre de la confiance politique de Cevipof).

Dans l'aire grenobloise, le taux de participation au premier tour des élections présidentielles de 2022 a été plus élevé que la moyenne nationale ce qui pourrait illustrer une moindre défiance.

En savoir plus :  [www.aurg.fr](http://www.aurg.fr) / l'Atelier des Futurs



Illustration Lou Herrmann - © Atelier des Futurs de l'aire grenobloise, RARRe

**D3. INCAPACITÉ DES ACTEURS PUBLICS  
OU PRIVÉS À GÉNÉRER DE LA CONFIANCE  
OU DE L'ADHÉSION**



D4

## Prédominance de la vision à court terme, incapacité à se projeter vers d'autres modèles

À l'échelle nationale et mondiale, de nombreux scientifiques et organismes officiels alertent sur le fait que le rythme de réduction des émissions de gaz à effet de serre ou de prise en compte des effets du changement climatique restent largement insuffisants au regard des défis identifiés par le GIEC et des manifestations actuelles du changement climatique.

En savoir plus :  [www.aurg.fr](http://www.aurg.fr) / l'Atelier des Futurs



**D4 PRÉDOMINANCE DE LA VISION À COURT TERME  
INCAPACITÉ À SE PROJETER  
VERS D'AUTRES MODÈLES**

## D5

### Dépendance vis-à-vis des grands acteurs du numérique

(Google, Apple, Facebook,  
Amazon, Microsoft)

La concentration des acteurs du numérique et leur pouvoir croissant est un risque identifié par le *Global Risk Report* notamment à l'horizon 10 ans dans un contexte de développement exponentiel des usages d'Internet.

On peut aussi s'interroger sur la pérennité de la croissance exponentielle des données produites chaque année et des infrastructures associées (data centers, réseaux...).

Ainsi que sur les dérives potentielles de l'intelligence artificielle.

En savoir plus :  [www.aurg.fr](http://www.aurg.fr) / l'Atelier des Futurs



## D5. DÉPENDANCE VIS-À-VIS DES GRANDS ACTEURS DU NUMÉRIQUE

## D6

### Manque de préparation face à certains risques connus (ex. séisme majeur) ou émergents (ex. ruptures d'approvisionnement...)

Le rapport 2023 du Haut Conseil pour le Climat souligne – sur la base du retour d'expériences de l'année 2022 - le manque de préparation de la France pour s'adapter aux conséquences du changement climatique.

Localement, les réflexions sur un « Plan d'urgence du Pays Voironnais en cas de raréfaction subie des ressources énergétiques, naturelles et alimentaires » soulignent les difficultés de mise en place d'un plan de gestion de crise systémique de ce type.

En savoir plus :  [www.aurg.fr](http://www.aurg.fr) / l'Atelier des Futurs



## D6. MANQUE DE PREPARATION FACE A CERTAINS RISQUES CONNUS OU ÉMERGENTS



Ces risques impactent l'accès aux soins,  
à l'emploi, au logement, à l'éducation,  
à la sécurité, à la mobilité...  
Ils questionnent :

- > La capacité des services publics et politiques publiques concernés à préparer la résilience (capacités d'adaptation ou de rebond) ou à faire face aux crises ;
- > La mise en œuvre de certaines politiques de transition écologique ou numérique susceptibles de fragiliser indirectement certains publics (ex. zone à faible émission mobilité, interdiction progressive de vendre et louer des logements énergivores...).



E6. FRAGILISATION DU SYSTÈME  
ÉDUCATIF & DE FORMATION

E1. DÉGRADATION DE L'OFFRE DE SOINS

E9. DIFFICULTÉS D'ACCÈS ET D'USAGE  
DU NUMÉRIQUE  
(ÉQUIPEMENT, COMPÉTENCE, COUVERTURE 4G)

# RISQUES & FRAGILITÉS IMPACTANT LA CAPACITÉ DE RÉPONSE AUX BESOINS SOCIAUX

## Dégradation de l'offre de soins

Selon le projet d'établissement du CHUGA, l'aire grenobloise souffre d'un déficit de capacité hospitalière par rapport à d'autres territoires comparables. Par ailleurs, la presse souligne la saturation du système hospitalier local et ses difficultés de recrutement.

Parallèlement, beaucoup de professionnels de santé libéraux n'ont plus la capacité d'accepter de nouveaux patients et souffrent d'une surcharge de travail pouvant les conduire au burn-out.

En raison de nombreux départs à la retraite, on pourrait avoir 49 000 patients sans médecins traitants à l'horizon 2030 sur le territoire de la commune de Grenoble.

En savoir plus :  [www.aurg.fr](http://www.aurg.fr) / l'Atelier des Futurs



## E1. DÉGRADATION DE L'OFFRE DE SOINS

E2

## Hausse du nombre de personnes en demande de soins

La demande de soin est alimentée par le vieillissement de la population, la hausse des affections de longue durée (135 000 personnes concernées en 2021 dans l'aire grenobloise) et la dégradation de la santé mentale (20 000 personnes hospitalisés pour des soins psychiatriques, + 18 % entre 2017 et 2021).

Les perspectives alertent sur le développement de l'antibiorésistance, les impacts sanitaires du changement climatique, le risque de nouvelles pandémies et l'essor des facteurs favorables aux affections de longue durée (sédentarité, surpoids, addictions, pollutions, vieillissement...).

En savoir plus :  [www.aurg.fr / l'Atelier des Futurs](http://www.aurg.fr/l'Atelier%20des%20Futurs)



**E2. HAUSSE DU NOMBRE DE PERSONNES  
EN DEMANDE DE SOINS  
(MALADIES CHRONIQUES. SANTÉ MENTALE...)**

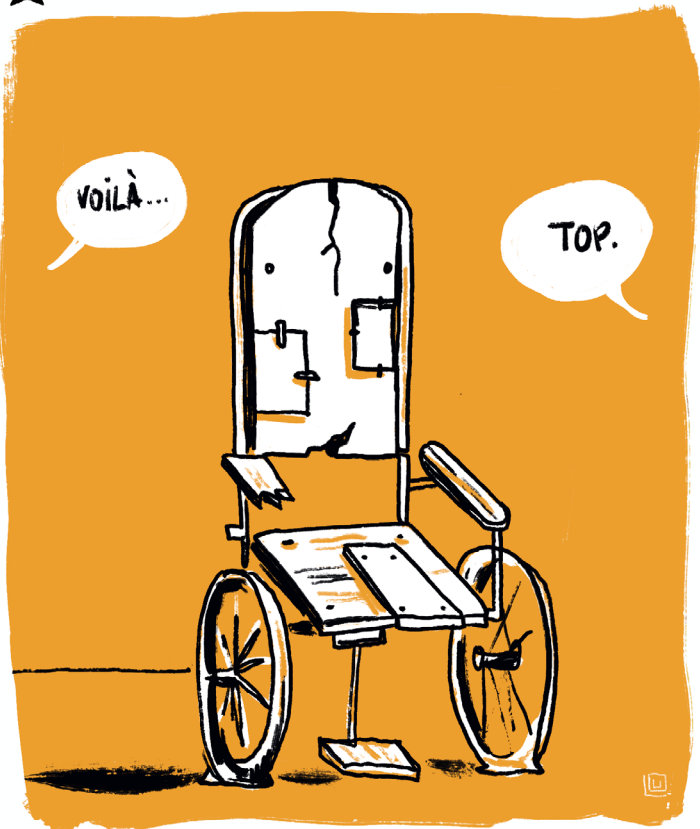
E3

## Dégradation de la prise en charge des personnes vulnérables

En Isère et dans l'aire grenobloise, on constate une hausse des personnes en situation de handicap ou de dépendance, des enfants accueillis par l'aide sociale à l'enfance, des signalements de faits de violence, des sans-abris... Mais les institutions en charge des publics vulnérables sont saturées, et souffrent des difficultés de recrutement dans les métiers du lien (ex. aide à domicile).

La poursuite du vieillissement de la population et de l'essor des maladies chroniques ainsi que de difficultés persistantes de recrutement laissent augurer d'une aggravation de la situation.

En savoir plus :  [www.aurg.fr](http://www.aurg.fr) / l'Atelier des Futurs



**E3. DÉGRADATION DE LA PRISE EN  
CHARGE DES PERSONNES VULNÉRABLES  
(HANDICAP. PERTE D'AUTONOMIE...)**



E4

## Persistence de situations de chômage longue durée et de difficultés d'insertion professionnelle

Dans l'aire grenobloise, le chômage est inférieur aux moyennes nationales et régionales.

Toutefois au premier semestre 2023, on y dénombrait encore près de 23 000 chômeurs de longue durée même si ce chiffre est en baisse.

Les évolutions semblent favorables : taux de chômage historiquement bas, besoins de recrutement, politiques publiques locales favorables au retour à l'emploi. Toutefois, notre territoire n'est pas à l'abri d'un retournement de conjoncture induisant une hausse du chômage pénalisant les jeunes, les seniors et chômeurs de longue durée.

En savoir plus :  [www.aurg.fr / l'Atelier des Futurs](http://www.aurg.fr / l'Atelier des Futurs)



**E4. PERSISTANCE DE SITUATIONS DE CHÔMAGE LONGUE DURÉE ET DIFFICULTÉS D'INSERTION PROFESSIONNELLE**

## Manque de logements décents et abordables

L'aire grenobloise est concernée par la crise nationale du logement : saturation des dispositifs d'hébergements d'urgence, décalage croissant entre la demande et l'offre de logement social, mais aussi entre le coût des logements privés et le revenu des ménages. Parallèlement, les bailleurs sociaux ont de moins en moins de capacités financières pour développer leur parc.

Si le rythme de rénovation n'augmente pas, on peut craindre que l'interdiction de vendre ou louer les « passoires thermiques » retire de très nombreux logements du marché. Ce dans un contexte où la production neuve semble grippée et où la demande restera tirée par le desserrement des ménages, malgré une croissance démographique en baisse. Toutefois le renouvellement générationnel et la mobilisation des logements vacants pourraient remettre sur le marché un nombre significatif de logements.

En savoir plus :  [www.aurg.fr](http://www.aurg.fr) / l'Atelier des Futurs



**E5. MANQUE DE LOGEMENTS DÉCENTS  
ET ABORDABLES**

E6

## Fragilisation du système éducatif et de formation

L'éducation nationale a de plus en plus de mal à recruter des enseignants (baisse du nombre de candidats aux concours) alors qu'on constate une augmentation du nombre moyen d'élèves par classe au collège et au lycée depuis les années 2010. D'importantes difficultés d'accueil des élèves en situation de handicap (dont le nombre est en hausse) sont également constatées.

Si le nombre d'élèves devrait progressivement baisser dans le futur, la prospective nationale des métiers indique que de très nombreux enseignants vont partir à la retraite d'ici 2030, ce qui pourrait aggraver les difficultés actuelles.

En savoir plus :  [www.aurg.fr / l'Atelier des Futurs](http://www.aurg.fr / l'Atelier des Futurs)



## E6. FRAGILISATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF & DE FORMATION

## Fragilisation de la justice et de la police

À l'échelle nationale, la police et la gendarmerie souffrent de difficultés de recrutement et enregistrent de nombreuses démissions. Localement ces problèmes sont accrus par une faible attractivité de Grenoble dans les demandes d'affectation.

En 2022, le tribunal de Grenoble accueillait 2 à 3 fois moins de magistrats que les standards recommandés par la « Commission européenne pour l'efficacité de la justice » (même si les recrutements annoncés pourront atténuer cette situation). De plus, la surpopulation carcérale est importante (351 détenus pour 212 places à la maison d'arrêt de Varcès).

Enfin, on note à l'échelle nationale une baisse des taux d'élucidation des affaires, et des pratiques policières jugées discriminatoires ou portant atteinte aux libertés publiques.

En savoir plus :  [www.aurg.fr](http://www.aurg.fr/) / l'Atelier des Futurs



**E7. FRAGILISATION DE LA JUSTICE  
& DE LA POLICE**  
(ENGORGEMENT DES TRIBUNAUX. RECRUTEMENT...)



E8

## Augmentation du coût des déplacements et difficultés à mettre en place des alternatives à l'automobile

Alors que la voiture reste prépondérante pour les déplacements de plus de 10 km et les navettes domicile-travail, on constate que ses coûts d'usage ont augmenté presque deux fois plus vite que l'inflation depuis 2016.

La ZFE de la métropole grenobloise impactera à l'horizon 2025 environ 35 % du parc automobile en circulation au 01/01/21 et questionne la capacité des ménages les plus modestes à renouveler leur véhicule. Par ailleurs, le développement des transports collectifs (projet de RER notamment), se heurtent à de très importants besoins de financement et à des enjeux de gouvernance.

En savoir plus :  [www.aurg.fr / l'Atelier des Futurs](http://www.aurg.fr / l'Atelier des Futurs)



Illustration : Valérie Schmamm - © Atelier des Futurs de l'aire grenobloise, RARRe

**E8. AUGMENTATION DU COÛT DES DÉPLACEMENTS & DIFFICULTÉS À METTRE EN PLACE DES ALTERNATIVES À L'AUTOMOBILE**



E9

## Difficultés d'accès et d'usage du numérique

En 2020, près de 90 % des ménages de l'aire grenobloise avaient Internet à leur domicile et plus de 70 % des habitants avaient un téléphone portable connecté. Toutefois, les personnes âgées, peu diplômées, ou en situation de précarité, sont nettement moins équipées que la moyenne. Par ailleurs, à l'échelle nationale, environ 1/3 des adultes déclarent avoir renoncé à réaliser au-moins une démarche en ligne, souvent en raison de la complexité ou d'un manque de compétences personnelles.

Cela questionne l'accès aux droits et services dans un contexte d'accélération de la dématérialisation des démarches.

En savoir plus :  [www.aurg.fr / l'Atelier des Futurs](http://www.aurg.fr/l'Atelier%20des%20Futurs)

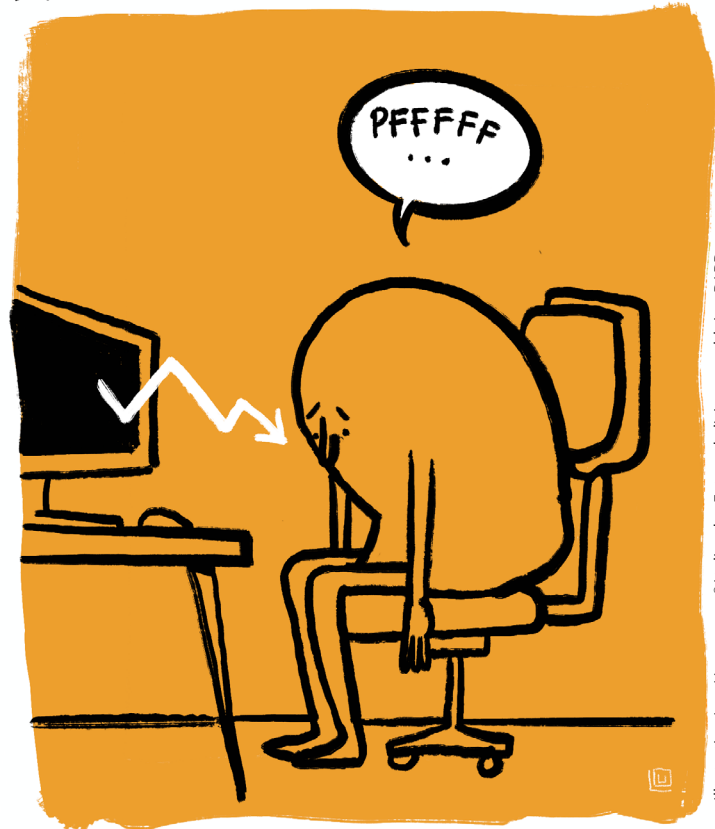


Illustration Lou Herrmann - © Atelier des Futurs de l'aire grenobloise, RARRe

**E9. DIFFICULTÉS D'ACCÈS ET D'USAGE  
DU NUMÉRIQUE**  
(ÉQUIPEMENT. COMPÉTENCE. COUVERTURE 4G)



E10

## Difficultés d'accès aux services publics et aux droits

Le non-recours renvoie à toute personne qui ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services, auxquels elle pourrait prétendre. Le retour d'expérience des travailleurs sociaux et professionnels de santé confirment la réalité locale de ce phénomène largement constaté à l'échelle nationale.

La réduction du non-recours devrait passer par des actions pour aller vers les bénéficiaires, simplifier les démarches, automatiser le versement de certaines prestations... Localement, les communes de Pont-de-Claix et Grenoble ont été lauréates de l'appel à projet « Territoires zéro non-recours » lancé par le Gouvernement en 2023.

En savoir plus :  [www.aurg.fr](http://www.aurg.fr) / l'Atelier des Futurs



Illustration Lou Herrmann - © Atelier des Futurs de l'aire grenobloise, RARiE

**E10. DIFFICULTÉS D'ACCÈS AUX SERVICES  
PUBLICS ET AUX DROITS**



Ces risques favorisent une fragmentation de la société ou portent atteinte à la capacité d'entraide ou de solidarité entre individus / groupes sociaux : paupérisation, inégalités, replis communautaires, panne du système éducatif engendrant stigmatisations, exclusion, peur de l'avenir, défiance...



F6. DÉGRADATION DU «VIVRE ENSEMBLE» (REPLI IDENTITAIRE, STIGMATISATION DE CERTAINES COMMUNAUTÉS)



F7. AUGMENTATION DES SITUATIONS D'ISOLEMENT ET DE LEURS CONSÉQUENCES (SENS SOCIAL, BUDGET, BIEN-ÊTRE)



F2. ACCROISSEMENT DES INÉGALITÉS, RECUL DE LA MIXITÉ SOCIALE

# RISQUES & FRAGILITÉS IMPACTANT LA COHÉSION SOCIALE



FI

## Hausse de la pauvreté

Si l'aire grenobloise semble moins touchée par la pauvreté que la moyenne nationale, celle-ci est une réalité bien présente en particulier sur le territoire de Grenoble-Alpes Métropole où 100 000 personnes étaient en situation de pauvreté ou de fragilité en 2020. La crise de Covid-19 puis l'envolée des prix de l'énergie et de l'inflation ont entraîné une très forte hausse du nombre de personnes sollicitant de l'aide auprès d'associations qui alertent sur une situation potentiellement explosive.

Malgré le ralentissement de l'inflation, on peut craindre que cette situation perdure : impacts des réformes venant durcir les conditions d'accès à certains filets de protection sociale, dégradation de la situation économique, persistance des tensions sur les marchés du logement...

En savoir plus :  [www.aurg.fr](http://www.aurg.fr) / l'Atelier des Futurs



Illustration Lou Herrmann - © Atelier des Futurs de l'aire grenobloise, RARRe

## F1. HAUSSE DE LA PAUVRETÉ



F2

## Accroissement des inégalités, recul de la mixité sociale

Les situations de pauvreté et de difficultés d'accès aux besoins sociaux concernent plus particulièrement les familles monoparentales, chômeurs, travailleurs « pauvres », jeunes, personnes sans domicile fixe, en situation de migration ou de handicap, victimes de violences et de discriminations... Elle se concentrent dans les territoires offrant de nombreux logements sociaux ou privés à faible coût.

L'aggravation de la pauvreté et des tensions sur les marchés du logement, ainsi que la progression du nombre de familles monoparentales contribuent à aggraver le phénomène, malgré un taux de chômage plus bas qu'à l'échelle nationale et de nombreuses initiatives locales en matière d'insertion.

En savoir plus :  [www.aurg.fr / l'Atelier des Futurs](http://www.aurg.fr / l'Atelier des Futurs)



Illustration Lou Herrmann - © Atelier des Futurs de l'aire grenobloise, RARRE

**F2 . ACCROISSEMENT DES INÉGALITÉS.  
RECU DE LA MIXITÉ SOCIALE**



F3

## Perte d'attractivité de l'école publique et incapacité de l'école à assurer l'égalité des chances

Le système éducatif français laisse environ 10 % des 17-18 ans face à des difficultés de compréhension écrite et parvient mal à corriger les inégalités sociales.

Dans la métropole grenobloise, en 2015, les collèves ayant une note moyenne la plus faible au brevet sont ceux qui accueillent la plus forte proportion d'élèves issus de catégories sociales modestes. Et on constatait un évitement des collèges publics dont le secteur de recrutement intègre un quartier « politique de la ville ». Par ailleurs, 21 % des collégiens étaient inscrits dans le privé, ce qui est proche de la moyenne nationale.

En savoir plus :  [www.aurg.fr/](http://www.aurg.fr/) / l'Atelier des Futurs

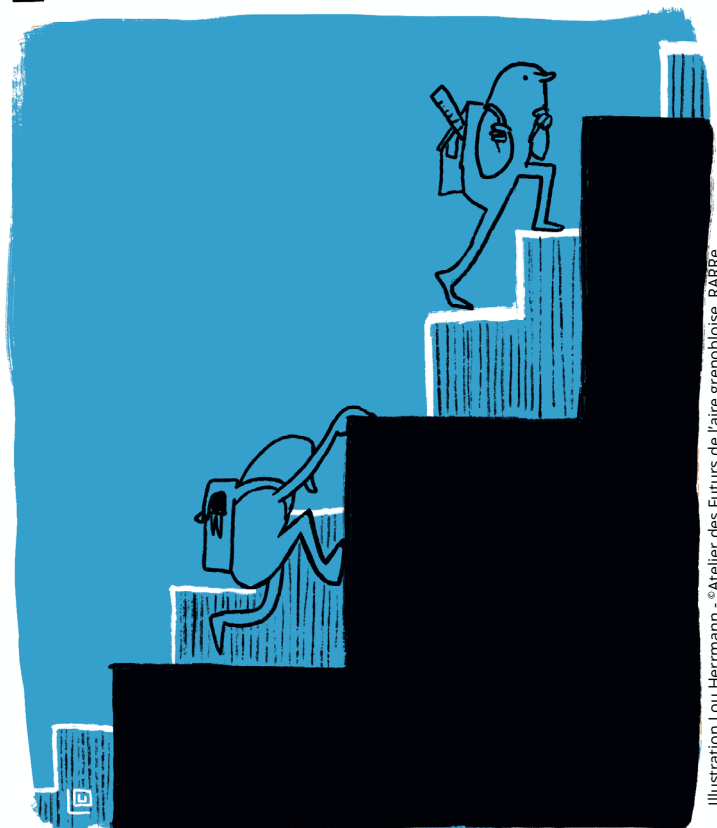


Illustration Lou Herrmann - © Atelier des Futurs de l'aire grenobloise, RARRE

## F3 . PERTE D'ATTRACTIVITÉ DE L'ÉCOLE PUBLIQUE & INCAPACITÉ À ASSURER L'ÉGALITÉ DES CHANCES



F4

## Enracinement d'activités illégalles / criminelles

Le Plan départemental de lutte contre la délinquance et la radicalisation 2020-2024 souligne la forte présence du trafic de drogue et des groupes criminels associés dans l'agglomération grenobloise. Sur ce sujet, la presse locale relaie les craintes d'un enracinement de ces trafics dans certains quartiers ainsi que les inquiétudes sur la capacité des autorités à les démanteler en raison de services d'enquête en effectifs insuffisants.

À l'échelle nationale, le Service d'information, de renseignement et d'analyse stratégique sur la criminalité organisée souligne l'enracinement de la criminalité organisée liée notamment au trafic de drogue et une augmentation de ses capacités d'action en matière de corruption et d'infiltration de la sphère politique.

En savoir plus :  [www.aurg.fr](http://www.aurg.fr) / l'Atelier des Futurs

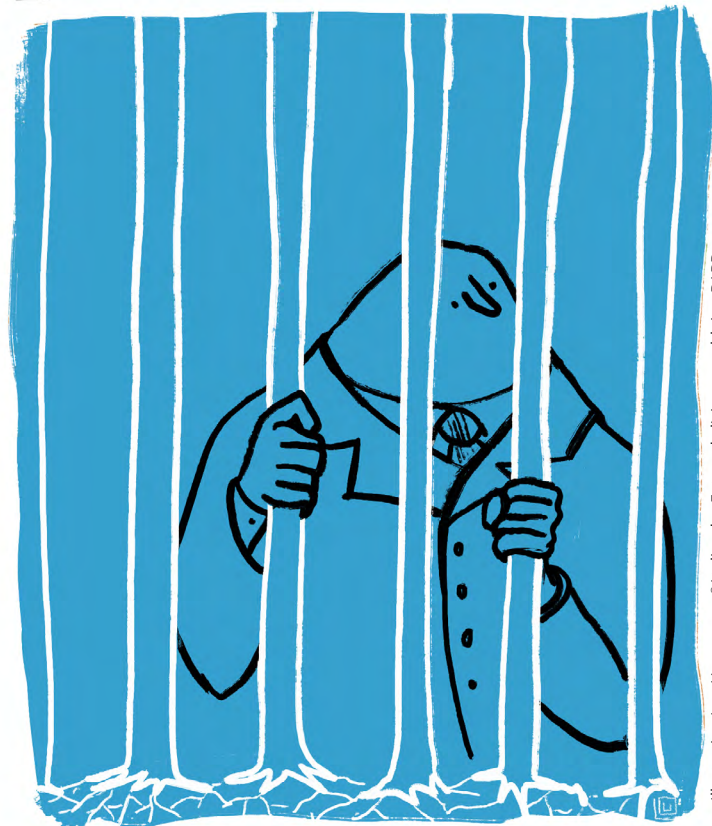


Illustration Lou Herrmann - © Atelier des Futurs de l'aire grenobloise, RARRe

**F4. ENRACINEMENT D'ACTIVITÉS  
ILLÉGALES / CRIMINELLES**



F5

## Difficulté d'accueil et d'intégration des migrants et réfugiés climatiques

Dans l'aire grenobloise, les capacités d'accueil dédiées aux demandeurs d'asile sont insuffisantes et le besoin se reporte sur les structures d'hébergement de droit commun, elles même saturées.

On s'attend à une progression constante du nombre de migrants souhaitant s'installer en France ou en Europe, compte tenu de l'augmentation des crises humanitaires liées au changement climatique et à la situation internationale. Mais on peut craindre que les conditions d'accueil et de séjour des personnes en situation de migration continuent de se durcir, entraînant une aggravation des problèmes constatés actuellement.

En savoir plus :  [www.aurg.fr](http://www.aurg.fr) / l'Atelier des Futurs



Illustration Lou Herrmann - © Atelier des Futurs de l'aire grenobloise, RARRe

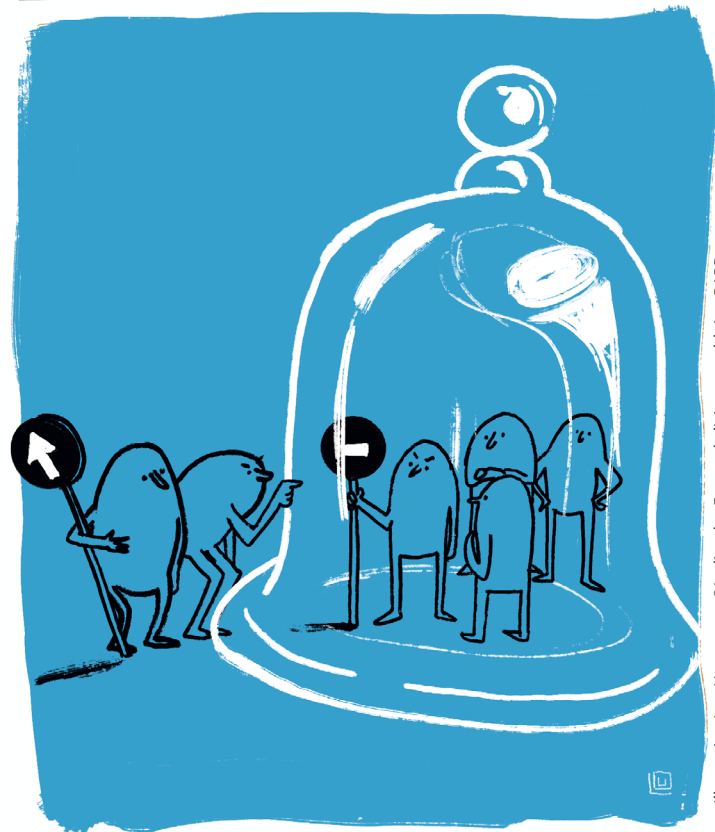
## F5 . DIFFICULTÉS D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION DES MIGRANTS ET RÉFUGIÉS CLIMATIQUES

## Dégradation du « vivre ensemble »

À l'échelle nationale, l'opinion publique perçoit une dégradation du lien social et une polarisation du débat public aggravée par les réseaux sociaux.

Par ailleurs, 18 % des 18-49 ans déclarent subir des discriminations, cette part étant en augmentation. Les principaux facteurs de discrimination cités sont l'origine et la couleur de peau, le fait d'être une femme, d'être jeune, la religion (principalement musulmane), l'adresse (notamment pour les personnes habitant dans les quartiers politique de la ville), la santé et le handicap. Ce dans un climat où une large majorité de l'opinion publique a une perception négative de l'immigration et de la population musulmane.

En savoir plus :  [www.aurg.fr / l'Atelier des Futurs](http://www.aurg.fr / l'Atelier des Futurs)



**F6 . DÉGRADATION DU « VIVRE ENSEMBLE »  
(REPLI IDENTITAIRE, STIGMATISATION  
DE CERTAINES COMMUNAUTÉS)**

## Augmentation des situations d'isolement et de leurs conséquences

Dans l'aire grenobloise, près de 130 000 personnes vivent seules en 2019 (+25 % depuis 2008). Par ailleurs, le nombre de familles monoparentales augmente de 20 % entre 2008 et 2019 (80 000 personnes dont près de 50 000 enfants concernés en 2019). Ces familles sont particulièrement exposées aux situations de pauvreté monétaire, de suroccupation du logement et de charge mentale.

Si les tendances socio-démographiques se prolongent, on continuera d'observer une hausse des familles monoparentales et des personnes seules. Plus largement, les modalités de « faire famille » ou de « faire foyer » pourraient continuer à se diversifier avec le développement des colocations ou d'habitats partagés.

En savoir plus :  [www.aurg.fr/](http://www.aurg.fr/) / l'Atelier des Futurs



**F7 . AUGMENTATION DES SITUATIONS D'ISOLEMENT  
ET DE LEURS CONSÉQUENCES  
(LIENS SOCIAUX. BUDGET. BIEN-ÊTRE)**



F8

## Généralisation de la peur de l'avenir, de l'éco-anxiété, sentiment d'impuissance face aux crises actuelles et futures

Localement, près de 65 % des habitants de la métropole qui ont répondu à l'enquête du RARRe se déclarent « plutôt » ou « tout à fait » éco-anxieux.

Cette anxiété ne se limite pas aux questions environnementales : l'inquiétude exprimée au sujet de la dégradation de la cohésion sociale et de la capacité de réponse aux besoins sociaux est également très forte.

Enfin, une très large majorité d'entre eux pensent que la situation va se dégrader dans les 10 ans.

En savoir plus :  [www.aurg.fr/](http://www.aurg.fr/) / l'Atelier des Futurs



Illustration Lou Herrmann - © Atelier des Futurs de l'aire grenobloise, RARRe

**F8. GÉNÉRALISATION DE LA PEUR DE L'AVENIR,  
DE L'ÉCOANXIÉTÉ, SENTIMENT D'IMPUISSANCE  
FACE AUX CRISES ACTUELLES ET FUTURES**



F9

## Ruptures démographiques

En 2021, 7 100 naissances ont été domiciliées sur les territoires de Grenoble-Alpes Métropole, du Grésivaudan et du Pays Voironnais (en baisse de 18 % par rapport à 2010), et l'âge moyen du premier enfant est en augmentation. Comme à l'échelle nationale, cette baisse des naissances traduit des contraintes matérielles (accès au logement, coût de la vie, conciliation vie privée - vie professionnelle), et une baisse de la fertilité des couples (âge de procréation plus tardif et dégradation de la santé : sédentarité, surpoids, exposition aux pesticides, polluants et perturbateurs endocriniens, consommation de cannabis et de tabac...).

Par ailleurs, la progression de l'espérance de vie ralentit (augmentation des maladies chroniques, cancers...) et on peut craindre que le développement des canicules et pandémies suscitent de nouvelles vagues de mortalité.

En savoir plus :  [www.aurg.fr](http://www.aurg.fr) / l'Atelier des Futurs



Illustration Lou Herrmann - © Atelier des Futurs de l'aire grenobloise, RARRe

**F9. RUPTURES DÉMOGRAPHIQUES  
(BAISSE DE LA NATALITÉ / CHOIX  
DE NE PAS FAIRE D'ENFANTS.  
MIGRATIONS CLIMATIQUES)**



F10

## Développement des mouvements de protestation

Au-delà des revendications liées au monde du travail et aux réformes sociales (ex. retraites...), de nombreux mouvements se développent avec l'écologie, le droit au logement, la dénonciation des inégalités sociales et de genre, la dénonciation des violences sexuelles et sexistes, la lutte contre le racisme et les discriminations, le soutien aux sans-papiers... On note des nouvelles formes de mobilisation (ex. : désobéissance civile) et l'essor de mouvements sans leader ou organisation support (ex. : Gilets jaunes).

De nombreux risques identifiés dans le RARRe pourraient catalyser des mouvements de protestation sociale pouvant aussi bien pousser à l'accélération des « transitions » énergétiques et climatiques que s'y opposer.

En savoir plus :  [www.aurg.fr/](http://www.aurg.fr/) / l'Atelier des Futurs



Illustration Lou Herrmann - © Atelier des Futurs de l'aire grenobloise, RARRe

## F10. DÉVELOPPEMENT DES MOUVEMENTS DE PROTESTATION